

COMMISSION DES DELEGUES

Réunion du Vendredi 30 Août 2019

P.V. n° 1

Présents : Madame Béatrice MONNIER - Messieurs André ABLARD – Robert ANDRE - Jacky BALLON - Patrick FAUTRAD - Gérard IVORA – Yvan MASSOLO - Marc PASERI - Jean-Luc PHILIPPS - Yves SAEZ

Absents excusés : Madame Nathalie COGGIA – Messieurs Mourath NDAW – Jean-Paul RUIZ

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €), ou joints par chèque s'il ne s'agit pas d'un club,

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Composition du bureau
- Répartition des fonctions
- Délégués saison 2019/2020
- Frais de déplacement des délégués
- Préparation de la réunion plénière d'avant saison des délégués, ce même jour à 18 h.
- Présentation d'un nouveau délégué, en attente de confirmation du Comité de Direction.
- Compte rendu de la réunion plénière d'avant saison avec les délégués

COMPOSITION DU BUREAU et FONCTIONS DU BUREAU

Président : Monsieur André ABLARD

Vice-Président Délégué : Monsieur Yves SAEZ

Vice-Président : Monsieur Mourath NDAW

Désignations : Monsieur André ABLARD – Madame Nathalie COGGIA (responsable du secrétariat)

Secrétaire : Monsieur Jean-Luc PHILLIPS

Secrétaire Adjointe : Madame Béatrice MONNIER

Délégué du Comité Directeur : Monsieur Gérard IVORA

Représentant de la Commission Des Arbitres : Monsieur Robert ANDRE

Cartes grises et justificatifs de domicile : Madame Béatrice MONNIER

Statistiques: Monsieur Jacky BALLON

Classification des matchs à risques : Messieurs Yves SAEZ - Jean-Luc PHILLIPS - Gérard IVORA - Patrick FAUTRAD – Jean-Paul RUIZ

Frais de déplacement "impayés" : Madame Béatrice MONNIER

Vérification de l'envoi des rapports : Messieurs Gérard IVORA - Jean-Luc PHILIPPS

Porte-parole des délégués convoqués auprès des commissions disciplinaires :

- **Appel disciplinaire** : Monsieur Yvan **MASSOLO**
- **Discipline** : Monsieur Jean Luc **PHILLIPS**

Le Président remercie tout d'abord les membres de la Commission pour le travail accompli. Il annonce qu'à la fin de la saison il cessera ses fonctions au sein de la commission.

Il fait le point sur l'arrêt de Madame Christine **COUCAUD** qu'il remercie et sur le décès de Gérard **PY**.

Pour cette saison deux nouveaux délégués régionaux : Madame Béatrice **MONNIER** et Monsieur Blaise **SASSO** et trois nouveaux délégués permis de conduite : Messieurs Stéphane **DONDERO**, Jean-Yves **FAUCHET** et Cédric **GENTE**. Deux délégués permis de conduire, atteints par la limite d'âge, ont été remis à la disposition du District : Messieurs Michel **ALEXANDRE** et Benyagoub **SABI**.

Un nouveau candidat, Jean-Pierre **CHASSON** est reçu en audition. Il devra se présenter devant les membres du Comité de Direction lors d'une prochaine réunion plénière.

Pour cette saison le District a mis en place pour certaines catégories le paiement mensuel.

Il soumet aux participants une proposition au Comité Directeur en leur demandant de porter de 70 à 73 ans la présentation d'un certificat médical avant le début de la saison ou de supprimer celui-ci. Cette proposition est adoptée à la majorité.

Il présente ensuite le déroulement de la réunion plénière d'avant saison des délégués qui a lieu dès la fin de la présente réunion de la commission ce même jour à 18 h 00.

Nombre de délégués pour le District du Var : 46

- Délégué L.F.P. : 1
- Délégués nationaux : 3 dont 1 féminine
- Délégués régionaux : 8 dont 1 féminine
- Délégués Permis de conduire : une équipe de jeunes « Ligue » : 15 dont 2 féminines
- District : 19

Réunion plénière d'avant saison avec les Délégués **Vendredi 30 Août 2019 à 18h00**

Président : Monsieur André **ABLARD**

Vice-président délégué : Monsieur Yves **SAEZ**

Secrétaire : Monsieur Jean-Luc **PHILIPPS**

Représentant du CD : Monsieur Gérard **IVORA**

Membres : Madame Béatrice **MONNIER** - Messieurs Jacky **BALLON** - Yvan **MASSOLO** - Marc **PASERI**.

Absents excusés : Madame Nathalie **COGGIA** - Messieurs Robert **ANDRE** - Patrick **FAUTRAD** – Mourath **NDAW** - Jean-Paul **RUIZ**

Délégués présents : Mesdames Catherine **DARDON** – Laure **MARTINEZ** - Messieurs Francis **BERNAL** – Bernard **BIAVA** – Guy **BOLARD** – Henry Paul **DESVIGNES** – Stéphane **DONDERO** - Jacques **DUPONT** – Christophe **ESCUDERO** – Pierre **ESQUIER** – Jean-Yves **FAUCHER** - Jean Pierre **FRANCESCHINI** – Marc **GIRAUD** – Patrick **GUIGUES** – Bernard **JANIN** – Julien **LE DORAN** – Jean Claude **LOVISOLO** – Jean Paul **MULDER** – Christian **RINAUDO** – Jacky **SICHNKNECHT** – Florent **VILLANOVA** – Charles **ZARCONI**.

Délégués excusés : Madame Valérie **TOMASSONE** - Messieurs Michel **ALEXANDRE** – Guy **BOLARD** – Marc **ESCUDERO** - Slah **HACHANI** - Francis **MINISCALCO** – Michel **MOMBOISSE** - Mourath **NDAW** - Jean-Pierre **PRINCE** – Blaise **SASSO** – Pierre **VALENTIN**.

Délégué non excusé : Khirdine **BENNOUR**.

Le Président souhaite la bienvenue à tous les participants. Il indique qu'à la fin de cette saison il cessera ses fonctions.

Il souhaite un prompt rétablissement à l'ancien Président Gérard **GUESDON** suite à ses problèmes de santé.

Il présente ensuite 2 nouveaux délégués : Robert **ANDRE** et Jean-Pierre **CHASSON** (dans l'attente de sa présentation devant le Comité Directeur).

Il félicite Mourath **NDAW** pour sa promotion à la L.F.P. ainsi que Madame Béatrice **MONNIER** et Monsieur Blaise **SASSO** comme délégués régionaux et Messieurs Stéphane **DONDERO**, Cédric **GENTE** et Jean-Yves **FAUCHET** comme délégués permis de conduire. Deux délégués permis de conduire Messieurs Benyagoub **SABI** et Michel **ALEXANDRE** ont été remis à la disposition du District atteint par la limite d'âge.

Il fait ensuite quelques rappels : tenue – neutralité - devoir de réserve – lecture du règlement de la compétition - sortie sécurisée - présence d'un journaliste - utilisation de la tablette – maîtrise de l'informatique - alerte météo orange - vérification des désignations le vendredi soir après 18 h 00 - indisponibilités.

Il demande à être prévenu lorsque des rencontres sont annulées par la Ligue.

Il conseille de prendre une photo de la FMI avant et après le match.

Il indique, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, d'envoyer rapidement au secrétariat du District la fiche de renseignement et la charte sous peine de ne plus être désigné.

Avec l'utilisation du rapport dématérialisé, qui doit être envoyé dans les 48 heures, il devient inutile d'envoyer une copie au secrétaire Jean-Luc **PHILIPPS**, les rapports étant vérifiés le jeudi au District. Si un délégué adjoint est présent celui-ci devra faire un rapport si le délégué principal n'a pas vu une action ou un incident litigieux.

Il précise que lors de la présence d'un observateur d'arbitres le délégué doit rester ¼ d'heure après le début du débriefing et de quitter le stade, en le prévenant, si celui-ci n'a pas terminé.

Le désignateur d'arbitres Monsieur Patrice **BOUREAU** demande aux délégués de ne pas l'appeler le dimanche car il est injoignable ce jour-là.

Il indique aux participants que la commission va proposer au Comité Directeur de porter de 70 à 73 ans la présentation d'un certificat médical avant le début de la saison ou de supprimer celui-ci.

Il ajoute que pour la saison 2019-2020 le District a mis en place pour certaines catégories (voir ci-dessous) le paiement des frais de déplacement mensuel.

FRAIS DE DEPLACEMENT PAYES PAR LA LIGUE :

- R1 F
- U 18 R1 ET R2
- U 16 R1 ET R2
- U 18 RF
- U14 R1

Pour le U20 R1 et R2 les frais sont à la charge des clubs.

FRAIS DE DEPLACEMENT PAYES PAR LE DISTRICT (avant le 10 du mois suivant) :

- D1
- D2
- D3 (pas de délégué)
- CRITERIUM U18/19/20 D1
- U 18 D1
- U 17 D1

Pour les autres pas de changement ce sont les clubs qui paient.

Plusieurs questions d'ordre général sont posées par des délégués auxquelles il est répondu par les membres de la commission.

Le Président souhaite à tous une excellente saison. L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 00 il invite les participants à l'apéritif offert par le District.

*Prochaine réunion
sur convocation*

Le Président : André ABLARD
Le Secrétaire : Jean-Luc Phillips
La Secrétaire adjointe : Béatrice MONNIER